

République Française

Département
du Pas-de-Calais



Ville de MARCK

SEANCE

06 OCTOBRE 2025

OBJET :

ENVIRONNEMENT

PLAN SQUARE

AUTORISATION ET
DEMANDE DE FONDS
DE CONCOURS

2025-10-22

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 06 octobre, à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de MARCK proclamés par le Bureau Electoral, à la suite des opérations du 15 mars 2020 et du 24 mai 2020, se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame NOËL Corinne, Maire.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :
NOËL Corinne, LEFEBVRE Raymond, DUMONT-DESEIGNE Véronique, MARTIN Fabrice, LOUCHEZ Laurence, TACCOEN Jean-Michel, MILLIEN Sophie, WILLAUME Quentin, MERCIER Sabrina, PILLE Robert, LENGLIN Daniel, LOUVET Dimitri, CARBONNER Thérèse, FIOLET Evelyne, MASSON Tony, DUMONT Pierre-Henri, LAVIEVILLE Marie-Lyne, BRANLY Sandrine, BRANCQUART Christopher, DESORT Annie, WASSELIN Jean-Guy, BUTEZ Philippe, BOUCHEL William, BOUCHEL Céline, BEN Sabrina.

Étaient excusés :

MAGNIER Renée	(Pouvoir CARBONNER Thérèse)
GEISLER Maryse	(Pouvoir MERCIER Sabrina)
VANDEWALLE Julie	(Pouvoir NOËL Corinne)
FUZELLIER Patrick	(Pouvoir LEFEBVRE Raymond)
VAUTIER Monique	(Pouvoir LOUCHEZ Laurence)
HUGOT Léa	(Pouvoir Evelyne FIOLET)
DEROI Alexandre	(Pouvoir PILLE Robert)
BOUCHEL Céline	(Pouvoir BOUCHEL William)

Était absent :

PERON Laurent



Madame le Maire explique que dans le cadre de sa politique de transition écologique et de prévention de la biodiversité, la commune souhaite lancer un « plan square » afin de créer des îlots de fraîcheur à proximité des habitations.

Ces espaces jouent un rôle fondamental dans l'adaptation des villes aux changements climatiques tout en améliorant la qualité de vie des habitants.

Ce plan a pour objectifs de

- Réduire les îlots de chaleur,
- Améliorer la qualité de l'air,
- Améliorer le cadre de vie,
- Favoriser la biodiversité,
- Améliorer la santé des habitants,
- Créer des lieux de vie dans les quartiers.

Aménager des espaces verts pour créer des îlots de fraîcheur est donc une solution écologique, durable et bénéfique à la fois pour la planète et pour la qualité de vie en milieu urbain.

En concertation avec les habitants des quartiers concernés, 6 à 7 squares seront créés. Les sites retenus sont pour la plupart des espaces verts engazonnés sur une surface de 5 725 m². 200 arbres y seront plantés et du mobilier urbain installé.

Madame le Maire informe l'assemblée que Grand Calais Terres et Mers est susceptible de financer ce projet au travers d'un fonds de concours.

Le montant de ces travaux s'élève à 26 435,50 € HT dont le plan de financement est ci-dessous :

DEPENSES		FINANCEMENT		
	Montant	Financeurs	Taux	Montant
Fosses de plantation	17 529,50 €	Région HDF	6,81%	1 800,00 €
		Fonds de concours 2025	46,59%	12 317,00 €
Fournitures	8 906,00 €	Ville	46,60%	12 318,50 €
Total HT	26 435,50 €	Total HT	100%	26 435,50 €

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE,

AUTORISE la réalisation de ce projet,

AUTORISE Madame le Maire à présenter le dossier repris ci-dessus pour solliciter une participation financière de GCT&M au titre des fonds de concours

AUTORISE Madame le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs à ce projet

(Suivent les signatures)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Envoyé en préfecture le 13/10/2025

Reçu en préfecture le 13/10/2025

Publié le



ID : 062-216205484-20251006-20251022-DE